

Communiqué de presse

Berne, le 7 octobre 2025

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Accidents mortels chez les jeunes enfants

Une analyse souligne les principaux risques

Chaque année en Suisse, 23 enfants âgés de 0 à 15 ans meurent des suites d'un accident; près de la moitié ont moins de 5 ans. La plupart des jeunes enfants sont victimes d'accidents dans l'environnement domestique. Le BPA explique comment prévenir de manière ciblée et durable de tels accidents.

Les accidents qui touchent les enfants ne sont pas seulement un drame personnel. Ils sont aussi un défi pour l'ensemble de la société. En plus de causer de grandes souffrances, ils brisent des familles et engendrent des coûts matériels de l'ordre de 800 millions de francs par an. En Suisse, 23 enfants de moins de 15 ans perdent chaque année la vie dans un accident. Près de la moitié ont moins de 5 ans. Les accidents les plus fréquents dans l'environnement domestique sont l'asphyxie, la noyade et les chutes d'une certaine hauteur.

Pourquoi les jeunes enfants sont-ils particulièrement à risque?

Explorer son environnement fait partie du développement sain de l'enfant. Curieux-euses et actif-ives, les enfants ne possèdent toutefois pas encore les capacités motrices et cognitives nécessaires pour identifier les risques d'accident et réagir de manière adéquate, que ce soit à la maison, dans le quartier, dans le jardin, en jouant, ou en faisant une autre activité. Les causes d'accidents graves sont diverses et résultent le plus souvent d'une combinaison de facteurs défavorables: des petits objets qui traînent et peuvent être avalés, des fenêtres ou des plans d'eau non sécurisés, des produits dangereux, un défaut de surveillance ou encore des parents insuffisamment informés. Nombre de ces risques peuvent être sensiblement réduits, voire évités.

L'analyse sécuritaire identifie des leviers d'action axés sur une prévention durable

La nouvelle analyse sécuritaire du BPA met en exergue les principaux facteurs d'influence à l'origine des accidents mortels chez les jeunes enfants et définit, sur cette base, des approches préventives axées sur les dimensions structurelles, sociétales et individuelles. Les chercheuses et chercheurs du BPA ont pour cela analysé l'état de la recherche au niveau international et déterminé les principaux facteurs d'influence à partir de la statistique des accidents. À la différence de nombreux facteurs individuels sur lesquels il n'est guère possible d'agir, comme le développement de l'enfant, l'environnement offre une plus grande marge de manœuvre. Les mesures déployées à plusieurs niveaux s'avèrent particulièrement efficaces. Ainsi, les noyades pourront être évitées en sécurisant les biotopes, les étangs et les piscines par des mesures constructives, en sensibilisant les parents et les spécialistes aux dangers de la noyade et en gardant les jeunes enfants constamment à portée de main lorsqu'ils ou elles évoluent dans ou au bord de l'eau.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse grâce à la recherche et aux conseils prodigues. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

Vision zéro: plus aucun·e enfant ne doit mourir dans un accident

Avec son nouveau [programme pluriannuel 2026–2030](#), le BPA entend concrétiser sa «vision zéro» concernant les accidents mortels chez les enfants: plus aucun·e enfant ne doit mourir dans un accident. La réalisation de cet objectif passe par un ancrage plus fort de la prévention des accidents chez les enfants dans le domaine de la santé publique.

L'analyse sécuritaire du BPA constitue une base de données factuelles permettant de renforcer de manière ciblée la prévention des accidents graves ou mortels chez les jeunes enfants en Suisse. Le BPA estime qu'une feuille de route nationale calquée sur le modèle international devrait être la prochaine étape indispensable pour coordonner les mesures, définir les priorités et mettre les ressources en commun. Il prévoit d'en discuter avec la Confédération, les cantons et les autres acteurs de la sécurité des enfants, et compte promouvoir cette idée.

L'IA au service de la recherche sur les accidents chez les enfants

Le recours à l'intelligence artificielle (IA) ouvre de nouvelles voies pour l'amélioration des bases de données dédiées à la prévention des accidents chez les enfants. Le [projet](#) mené par le BPA en collaboration avec la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) et l'Hôpital pédiatrique universitaire de Zurich montre que les dossiers électroniques de patient·es, en particulier les descriptions d'accidents figurant dans l'anamnèse, fournissent des données d'accidentalité jusque-là inexploitées. Des modèles d'apprentissage automatique permettent ainsi d'extraire de ces textes des informations sur le déroulement de l'accident, le lieu, l'activité au moment de l'accident et les produits impliqués.

Ce projet démontre le fort potentiel de l'IA utilisée comme outil pour un monitorage différencié, quasi-méthode en temps réel, des accidents touchant les enfants. Associée aux connaissances du BPA, l'IA permet de combler les lacunes statistiques par des données cliniques précises. Il en résulte une meilleure compréhension de l'accidentalité (notamment en ce qui concerne les accidents graves), déterminante pour la concrétisation de la «vision zéro» relative aux accidents mortels chez les enfants.